



Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables

DISCOURS DU MAIRE NOVEMBRE 2010

**Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Chères citoyennes
Chers citoyens,**

Conformément à l'article 955 du code municipal, il est de mon devoir de faire rapport sur la situation financière de la municipalité avant que le budget 2011 soit adopté.

Je vous informe donc des éléments suivants :

1. Les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs pour l'année 2009 ;
2. Les indications préliminaires – situation financière pour l'année 2010 ;
3. L'évolution du rôle d'évaluation foncière ;
4. Les objectifs du conseil municipal, les réalisations de l'année 2010 et les orientations de l'année 2011 ;
5. Le dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$;
6. et la rémunération et les allocations des élus.

1. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2009

Le Conseil avait adopté en 2009, un budget de 2 039 907 \$. Vous retrouvez ci-dessous un résumé des résultats de l'exercice 2009.

Résultats de l'exercice 2009

Revenus de fonctionnement et d'investissement	2 553 875 \$	
Dépenses de fonctionnement et d'investissement	<u>2 172 341 \$</u>	
Surplus de l'exercice selon PCGR*(avant affectations fiscales)	<u>381 534 \$</u>	
Affectations fiscales :		
Amortissement	282 157 \$	
Coût propriétés vendues	16 943 \$	
Remboursement dette	(125 588 \$)	
Investissement immobilisations	(428 865 \$)	
Affectation à la réserve	<u>(16 644 \$)</u>	<u>(271 997 \$)</u>
Surplus de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales		<u>109 537 \$</u>

* PCGR : Principes comptables généralement reconnus

Endettement total

Solde de la dette au 31 déc. 2009	2 132 663 \$
Montant du gouvernement à affecter au remboursement de la dette au cours des 10 prochaines années	<u>(657 370\$)</u>
Solde à la charge des contribuables	<u>1 475 293 \$</u>

Investissements annuels en immobilisations

428 865 \$

Avoir des contribuables au 31 décembre 2009

Surplus à la fin de l'exercice	520 708 \$
Surplus affecté budget 2010	150 000 \$
Réserve financière activité d'investissement	67 737 \$
Fonds de roulement	100 000 \$
Dépenses d'investissement à financer	<u>(0 \$)</u>
Solde de l'avoir des contribuables	<u>838 445 \$</u>

Les états financiers 2009 sont présentés selon les nouvelles normes comptables qui incluent maintenant la présentation de la dette nette de la municipalité. La dette nette représente la différence entre les actifs financiers et les passifs de la municipalité au 31 décembre 2009 la dette nette s'élève à 674 338 \$ comparativement à 916 740 \$ en 2008.

De l'avis du vérificateur, Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, les états financiers présentaient fidèlement, à tous égards importants, la situation financière réelle de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables au 31 décembre 2009.

2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES – SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2009

Le Conseil a adopté pour l'année 2010, le budget à des fins fiscales suivant :

Activités de fonctionnement	2 046 932 \$
Activités d'investissement	<u>4 606 485 \$*</u>
	6 653 417 \$

Le budget comprend une affectation de surplus de 202 687 \$ et un financement à long terme à la charge des contribuables de 689 461 \$.

* Le budget d'investissement inclus la réalisation du projet d'assainissement des eaux usées au montant de 3 328 072 \$ subventionné à 84 % par les deux paliers gouvernementaux. Ce projet sera finalement réalisé en 2011 suite à l'octroi d'une aide financière supplémentaire le 8 novembre 2010.

Au 31 octobre 2010, les dépenses totalisaient 2 270 238 \$ et nos revenus s'élevaient à 2 849 962 \$. L'analyse des recettes et dépenses anticipées au 31 décembre 2010 nous permet de prévoir un équilibre budgétaire. Une part du surplus accumulé affecté au

budget de 2010 sera réaffectée au budget 2011 étant donné que certains travaux prévus au plan triennal d'immobilisations n'ont pu être réalisés au cours de l'année 2010.

3. ÉVOLUTION DU RÔLE D'ÉVALUATION

Dans le tableau suivant vous trouverez la variation du rôle d'évaluation pour les exercices 2009 et 2010, ainsi que les données relatives au nouveau rôle d'évaluation de la municipalité qui a été déposé cet automne.

Variation Rôle d'évaluation	2009	2010	2011
Valeur imposable	95 233 600 \$	97 457 500 \$	167 179 500 \$
Valeur totale (incluant bâtiments gouvernementaux et Terres publiques)	115 350 000 \$	117 737 600 \$	196 639 700 \$
Nombre de permis émis	303	313	

L'ensemble des constructions et des rénovations qui ont eu lieu au cours de la dernière année ont eu pour effet d'augmenter la valeur totale de 2 387 600 \$ pour l'année 2010.

Ces données sont fort intéressantes puisqu'elles démontrent bien la vitalité des projets de rénovations et de construction dans notre municipalité.

À l'automne 2010, le service d'évaluation a déposé le nouveau rôle triennal pour notre communauté applicable aux exercices 2011, 2012 et 2013. Le rôle d'évaluation qui datait de l'année 2005 présente une variation totale de 71,54 % pour une augmentation de valeur imposable de 69 722 000 \$.

Cette forte augmentation est principalement due à la vitalité des transactions immobilières de notre municipalité. En effet, entre janvier 2005 et juillet 2009, on dénombre 639 transactions immobilières. La valeur moyenne des résidences unifamiliales est de 111 267 \$ (65 370 \$ en 2005).

4. LES OBJECTIFS, LES RÉALISATIONS ET LES ORIENTATIONS

Le conseil municipal a maintenant une année complète de mandat à son actif. Cette première année de mandat fut marquée par plusieurs changements importants au sein de l'administration municipale et par le développement de projets d'envergure.

C'est avec plaisir que je désire souligner le travail de nos employé(e)s et leur donner l'assurance de notre collaboration dans la réalisation de leur travail au sein de la communauté. Cette année, un projet majeur de réfection d'aqueduc a été réalisé par nos employés municipaux, qui ont su bien mener à terme ce projet. De plus, le dossier de l'assainissement des eaux usées a nécessité de nombreuses communications auprès des différentes instances avant de voir son dénouement. Pour l'exercice 2010, quelques subventions supplémentaires ont permis à la municipalité d'améliorer les services offerts aux citoyens et citoyennes de Lac-aux-Sables et ainsi, réduire les coûts

engendrés pour réaliser ces travaux. Une somme de 3 883 161 \$ a été recueillie au cours de l'exercice.

Je vous présente en annexe à ce document le tableau des objectifs municipaux pour les différentes fonctions de la municipalité. On y retrouve les réalisations 2010 et les grandes orientations de l'année 2011. Il est à noter que le conseil oriente ses actions à partir de grands objectifs dans le but du développement durable et cohérent de notre municipalité et s'inspire aussi du plan de diversification et de développement de Lac-aux-Sables adopté au cours de l'exercice 2009.

Je félicite et remercie personnellement l'équipe municipale car l'argent amassé est important pour notre développement et je sais le travail qui doit être accompli avant de pouvoir voir la réalisation de ces investissements.

L'équipe municipale s'est agrandie au cours de la dernière année, afin de permettre à la municipalité de réaliser davantage de travaux de façon autonome, de réaliser de nouveaux projets d'envergure pour le bien-être de notre collectivité et de planifier son développement. Cette nouvelle façon de penser a amené des économies de coûts non négligeables pour les contribuables.

Je me permets donc de vous présenter les employés ayant travaillé pour la municipalité au cours de l'année, ainsi que leurs fonctions.

Administration :

Valérie Cloutier, directrice-générale et secrétaire-trésorière
Madeleine Hébert, secrétaire-trésorière adjointe

Aménagement, urbanisme et environnement :

Katy Bacon, directrice adjointe et inspectrice en bâtiments et en environnement
Lyne Morneau, inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement

Voirie et Hygiène du milieu :

Patrick Genest, contremaître des travaux publics
Gilles Hamelin, inspecteur municipal et chef d'équipe
Renald Vallée, journalier
Pierre Brouillette, journalier
Yves Simard, journalier temporaire
Marc Gingras, journalier temporaire
Daniel Bédard, concierge
Yves St-Amant, opérateur de machineries

La Brigade du service des incendies

Daniel Beaupré, directeur du service incendie
Yvon Bourassa, directeur adjoint
Jean-Pierre Delisle et Gilles Hamelin, officiers
Frédéric Abel, Karl Bédard, Michel Bédard, Julie Bertrand, Stéphane Daunais,
Keven Grandbois, Nicolas Hamelin, Sébastien Hamelin, Luce Laframboise,
William Leduc Robert, Éric Martel, Claude Ricard, Alexandre Simard,
David Giguère, Éric Marcotte et Hugo Stéphane Lavoie.

L'équipe des Premiers Répondants

Danny Morin, responsable
Luce Laframboise, Daniel Beaupré, Mario Trépanier, Shirin Delisle
et Dominique Lavallée premiers répondants

Employés estivaux

Marie-Andrée Paquin, agente de développement Placement Carrière Été
Patrick Houde, stagiaire administration-comptabilité, Collège Shawinigan
François Sauvageau-Gagnier, employé municipal Jeunes au Travail Desjardins
Tommy Bédard, préposé Parc de la Pointe du Vieux Moulin
François Claveau, préposé Parc de la Pointe du Vieux Moulin
Guillaume Boudreau, préposé Parc de la Pointe du Vieux Moulin
Johanny Gagnon, monitrice en chef parc Louis-Philippe Fugère
Élise Perron, animatrice parc Louis-Philippe Fugère
Fany Lavoie, animatrice parc Louis-Philippe Fugère
Sabrina Grégoire, animatrice parc Louis-Philippe Fugère

D'autres équipes gravitent autour de la sphère municipale et leur importante participation est digne de mention. Il s'agit du :

Comité des loisirs de Lac-aux-Sables,
Comité responsable de la bibliothèque municipale
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité développement de la politique familiale

Les membres du conseil municipal et leurs fonctions dans l'organigramme municipal

YVAN HAMELIN, Administration, Égout, Éco-Centre

MARIUS ST-AMANT, Responsable des salles de Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction

DANIEL ROY, Environnement, Transport et Aqueduc

LISE MÉTHOT, Famille, Développement social, OMH, Bibliothèque

GHISLAIN TRÉPANIÉ, transport et sécurité publique

RÉJEAN GAUTHIER, Loisirs, Parcs et terrains de jeux et Sécurité publique

ALINE MÉNARD, Environnement, urbanisme, développement économique et culturel,

**Je vous remercie tous pour votre implication au cours de l'année 2010
et je vous souhaite une belle année 2011.**

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Conformément à l'article 955 du code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

Liste des contrats et des achats cumulés de plus de 25 000 \$ <i>(16 novembre 2009 au 31 octobre 2010)</i>		
Objet du contrat	Contractant	Montant
Entretien des chemins en hiver et sous-traitance voirie	Les Entreprises St-Ubalde inc.	240 840.69\$
Cueillette des ordures commerciales et frais de location	Les Services Matrec inc.	56 240.84 \$
Cueillette des ordures résidentielles	Services Cité Propre inc.	62 126.18 \$
Voirie locale	Les Entreprises C & G Bertrand inc.	94 148.36 \$
Contrat de déneigement des cours municipales et travaux de voirie municipale	Les Entreprises F. Fugère inc.	71 990.79 \$
Réfection aqueduc rue St-Alphonse	Continental division DJL	41 199.38 \$
Matériaux divers	Société coopérative agricole St-Ubalde	43 856.67 \$
Électricité, chauffage, éclairage	Hydro-Québec	42 746.50 \$
Sécurité publique (SQ)	Ministre des Finances	127 357.00 \$
Quote-part	MRC de Mékinac	120 785.00 \$
Gestion des boues et fosses septiques et fournitures (RRGMR)	MRC de Mékinac	103 489.22 \$
Ingénierie, projets divers	Pluritec - Roche Itée	108 256.64 \$
Emprunt camion citerne	Banque de Montréal	38 064.00 \$
Asphaltage chemin du Lac Huron	Construction et Pavage Portneuf	63 390.37 \$
Achat chargeuse-rétrocaveuse	Équipements Sigma inc.	99 470.11 \$
Contrat d'assurance	Groupe Ultima inc.	26 953.00 \$
Retenues à la source provinciales	Ministre du Revenu du Québec	92 899.12 \$
Retenues à la source fédérales	Receveur général du Canada	33 734.31 \$
Fournitures aqueduc (rue St-Alphonse)	Wolseley Canada inc.	87 245.96 \$
Achat du camion F-550 et entretien de camion	La Pérade Ford	50 247.16 \$

6. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

En vertu de la loi, le maire inclut dans son rapport annuel sur la situation financière de sa municipalité, une mention des rémunérations et des allocations des dépenses.

En accord avec cette prescription et en conformité du règlement 2010-492, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	10 106.04 \$	5 052.96 \$	15 159.00 \$
Conseillers	3 480.72 \$	1 740.36 \$	5 221.08 \$

CONCLUSION

L'année 2010 tire à sa fin. Elle fut marquée par une quantité étonnante de projets et de dossiers. L'équipe en place au cours de la dernière année a su mener de front plusieurs projets dans le but de développer notre municipalité. Les ambitions du conseil sont nombreuses, mais elles sont toujours mises de l'avant dans un souci de développement municipal cohérent. Avec la contribution de tous les intervenants, Lac-aux-Sables est en très bonne position pour offrir une belle qualité de vie et de services à ses citoyens, tout en respectant les exigences gouvernementales et environnementales qui sont de plus en plus nombreuses et rigoureuses.

Pour atteindre les objectifs que la municipalité se donne, nous prenons le temps d'informer les gens sur les causes et/ou conséquences des décisions prises par le conseil. Nous désirons que la population soit bien informée et que tout le monde travaille dans le même sens au développement durable de notre municipalité. À ce sujet, nous ajouterons des moyens de communication en 2011, afin de mieux rejoindre les citoyens saisonniers de notre municipalité.

L'an dernier, à titre de nouveaux élus, nous nous étions fixés les objectifs suivants. Lesquels nous croyons avoir suivi au cours de la dernière année et dont nous continuerons à faire valoir au cours de l'année 2011 soit :

- Travailler dans l'harmonie, en équipe, au respect des gens et des règlements;
- Poursuivre le progrès de la municipalité dans une saine gestion ;
- Donner des renseignements ponctuels afin que le budget soit respecté ;
- Informer régulièrement la population ;
- Garder une bonne entente au sein du conseil municipal ;
- Avoir de la rigueur dans les tâches effectuées et dans les rapports à remettre ;

Finalement, nous veillons ensemble à ce que les politiques, les résolutions et les règlements soient respectés.

Si vous avez des questions, des commentaires ou des suggestions à adresser aux membres du Conseil municipal, n'hésitez pas à nous les transmettre au bureau municipal.

Soyez assuré(e)s de ma présence régulière à la mairie, de mon entier dévouement et de mon intérêt envers notre municipalité.

Enfin, je vous invite en grand nombre à participer à la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2010, le lundi 20 décembre 2010 à 19h30 à la salle municipale.

Merci.

Yvan Hamelin

Maire